



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-028-2026-01

PUBLIÉ LE 16 JANVIER 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2026-01-14-00003 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 /
317?? portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
exploité par le centre hospitalier national d'ophtalmologie des
Quinze-Vingts sis 28 rue de Charenton, 75020 PARIS (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-01-14-00003

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 317
portant fonctionnement du laboratoire de
biologie médicale exploité par le centre
hospitalier national d'ophtalmologie des
Quinze-Vingts sis 28 rue de Charenton, 75020
PARIS

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

**Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 317
portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale exploité par le centre hospitalier
national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts sis 28 rue de Charenton, 75020 PARIS**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

CONSIDÉRANT La demande reçue en date du 23 septembre 2025 et complétée définitivement le 6 janvier 2025, adressée par la direction du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts sis 28 rue de Charenton 75020 PARIS, relatives aux modifications apportées au fonctionnement du laboratoire de biologie médicale et d'ophtalmo-biologie, afin de prendre en compte l'actualisation de la liste des biologistes médicaux ainsi que la nomination de Monsieur Olivier LAPREVOTE en qualité de biologiste-responsable en remplacement de Monsieur Bastien BOUVIER ;

CONSIDÉRANT La copie du courrier portant nomination de Monsieur Olivier LAPREVOTE en qualité de chef de service du laboratoire d'ophtalmo-biologie à effet au 1^{er} septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT La copie du diplôme de docteur en pharmacie accordé à Monsieur Olivier LAPREVOTE ainsi que son certificat d'inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 14 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de médecin dans la spécialité biologie médicale accordée par arrêté ministériel du 29 novembre 2010 à Monsieur Alfred KOBAL, ainsi que son inscription au tableau de l'ordre des médecins à jour ;

CONSIDÉRANT Les copies du diplôme de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées en biologie médicale accordés à Madame Muriel MACE, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 4 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de pharmacien dans la spécialité biologie médicale accordée par arrêté ministériel du 18 janvier 2010 à Madame Lilia MERABET, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 24 novembre 2023 ;

CONSIDERANT La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de pharmacien dans la spécialité biologie médicale accordée par arrêté ministériel du 19 juillet 2021 à Madame Radia ABOURA, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 2 octobre 2023 ;

CONSIDERANT La liste des activités de biologie médicale pratiquées sur le site unique ;

CONSIDERANT La copie de l'attestation d'accréditation délivrée par le COFRAC n°8-3857 Rév.8 ayant pour date de prise d'effet le 1^{er} juillet 2025 et date de fin de validité le 30 juin 2030 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale exploité par le centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts, dont le siège social est situé 28 rue de Charenton à Paris 20^{ème}, enregistré dans le fichier FINESS EJ sous le n° 75 011 002 5, fonctionne sur le site unique ci-dessous :

- Le laboratoire de biologie médicale et d'ophtalmo-biologie
Hôpital National de la Vision des 15-20
28 rue de Charenton 75020 PARIS
Ouvert au public de 8h à 16h
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunohématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, allergie) et microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
N° FINESS ET en catégorie 355 : 75 000 048 1

La liste des biologistes médicaux au 1^{er} septembre 2025 est la suivante :

- Monsieur Olivier LAPREVOTE, pharmacien, biologiste-responsable
- Madame Radia ABOURA, pharmacien biologiste
- Monsieur Alfred KOBAL, médecin biologiste
- Madame Lilia MERABET, pharmacien biologiste
- Madame Muriel MACE, pharmacien biologiste

ARTICLE 2^o : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^o : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 14 janvier 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Par délégation,
Le directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS